

Les POILUS d'ARS en RE

N°127

NOM : MEJASSON

Prénom : Joseph Gabriel Félix

Date de naissance : 8 novembre 1882 à Lyon

Profession : Militaire

Fils de : Pierre Henry Gabriel

et de : Robert Marie Hortense

Habite Rue de la Gare à Ars en Ré – Le père est Maire d'Ars

Situation militaire :

RM 708

Engagé volontaire pour 4 ans le 29/03/1900 au 1^{er} Régiment de Chasseurs d'Afrique.

Promu brigadier le 01/03/1903

Cassé de son grade et remis cavalier de 2^{ème} classe le 01/03/1907

Affecté au 5^{ème} Régiment de Chasseurs d'Afrique le 11/03/1904

Passé dans la Réserve le 29/03/1904.

Certificat de bonne conduite refusé.

Faits de guerre :

Mobilisé le 07/08/1914 au 5^{ème} groupe d'autos-canons

Promu Maréchal des logis le 29/04/1915.

Affecté au 17^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins et promu Sous-lieutenant le 06/06/1915. Secteur de l'Argonne (Vimy...)

Promu Lieutenant le 03/12/1915

Blessé le 05/12/1915 : ébranlement nerveux et multiples contusions provoqués par l'enfouissement dans le sol par l'explosion d'un obus de gros calibre.

Passé au 86^{ème} Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le 17/02/1917

Passé au 35^{ème} Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le 12/03/1917

Passé au 103^{ème} Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le 02/07/1917

Passé au 28^{ème} Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le 16/03/1918

Passé au 49^{ème} Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le 14/01/1919

Mis en congé illimité le 28/02/1919

Pension pour invalidité à 25% pour cicatrices multiples cuisse et jambe gauche par éclat d'obus, pour gêne fonctionnelle légère de l'épaule et du poignet gauche et pour plaie superficielle sous-mamelonnaire droit par éclat d'obus.

Citation(s) et Décoration(s) :

Cité à l'ordre du 17^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais le 07/12/1915 valant attribution de la Croix de Guerre:

« Officier d'une valeur et d'une activité remarquable. A constamment montré dans le bombardement du peloton de mitrailleuses une énergie et une volonté indomptables. Blessé le 5 décembre par éclat d'obus, a refusé d'être évacué pour rester à son poste jusqu'à ce que les sections de mitrailleuses soient relevées »



Croix de Guerre



Légion d'honneur

